

Le 10 mars 2010 INS C

0 4 0 1

Rapport de gestion 2009 de l'Université de Berne

1. Objet

Les tâches, objectifs et directives concernant l'Université sont définis dans la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni), dans la Stratégie de la formation du canton de Berne ainsi que dans le mandat de prestations (objectifs et directives) du Conseil-exécutif à l'Université pour les années 2006 à 2009 (ACE 1133 du 26 mai 2006).

Le Conseil-exécutif constate, à l'intention du Grand Conseil, que le rapport de gestion 2009 de l'Université de Berne ne fait état d'aucun changement d'orientation important par rapport aux objectifs et directives fixés dans le mandat de prestations. Les objectifs ont été en majorité atteints et les directives suivies.



- En Suisse, 121 000 étudiants et étudiantes étaient inscrits en haute école universitaire durant l'année 2008/2009, soit environ 3 pour cent de plus que l'année précédente. Avec ses 13 393 étudiants et étudiantes, l'Université de Berne est la plus grande université du Mittelland. 11 pour cent des personnes immatriculées dans une haute école universitaire suisse étudient à l'Université de Berne.
- Le nombre d'étudiants et étudiantes d'autres cantons à l'Université de Berne a de nouveau progressé (semestre de printemps 2009 : 4 318 inscrits, soit une hausse de 1,3 % par rapport à l'année précédente). Ce nombre est bien supérieur à celui des étudiants et étudiantes bernois immatriculés dans les universités d'autres cantons (semestre de printemps 2009 : 2 346 inscrits).
- En 2009, l'Université de Berne a fêté ses 175 ans. Les nombreuses manifestations et activités organisées pour l'occasion dans l'ensemble du canton de Berne ont permis à la population de découvrir différents aspects de la vie universitaire.
- La mise en œuvre de la réforme de Bologne a été finalisée pour les cycles de bachelor et de master. Elle va désormais être poursuivie pour le cycle de doctorat et consolidée pour l'ensemble des programmes.
- L'amélioration des conditions d'encadrement dans certains domaines spécialisés (en particulier dans les sciences humaines, les sciences économiques et le droit) doit être poursuivie, ce qui représente un défi au vu des moyens financiers limités dont dispose l'Université.
- L'encouragement de la relève académique revêt une importance significative. Plusieurs adaptations organisationnelles et structurelles ont été entreprises. On peut notamment

citer la création de « Graduate Schools » qui proposent aux étudiants et étudiantes des programmes complets de doctorat en trois ans, axés à la fois sur la théorie et sur la pratique de la recherche. Sept des onze « Graduate Schools » prévues ont été mises sur pied durant l'exercice considéré.

- L'Université de Berne a pu consolider sa position aux niveaux national et international dans certains domaines de spécialité.
- L'Université de Berne a participé à de nombreux programmes de recherche fondamentale et appliquée. Plusieurs groupes de recherche rassemblant 16 programmes ont répondu à la mise au concours des nouveaux Pôles de recherche nationaux (PRN) du Fonds national suisse. Au total, ce sont plus de 3 300 contrats de recherche qui ont été conclus.
- Grâce aux divers projets de coopération mis en oeuvre, l'Université de Berne dispose d'un bon réseau de contacts dans l'économie bernoise et suisse. Environ 400 nouveaux projets ont été lancés dans le but d'exploiter le savoir économique et technologique des hautes écoles.
- La mise en place d'un système de gestion de la qualité à la fois intégré et structuré qui remplit les exigences posées par la Conférence universitaire suisse (CUS) pour obtenir une accréditation n'est pas encore achevée. L'objectif de cette démarche est de faire de l'assurance-qualité un réflexe naturel.
- Le 23 décembre 2009, le Conseil-exécutif a adopté le mandat de prestations de l'Université de Berne pour les années 2010 à 2013.

2. Bases légales

- Article 60 et article 72, lettre b de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11)
- Point 4 de l'arrêté du Conseil-exécutif n° 1087 du 17 juin 2009 (« Jahresabschluss- und Geschäftsberichtsprozess 2009: Terminplanung »)

3. Proposition

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport de gestion 2009 de l'Université de Berne.

Au Grand Conseil

Certifié exact

Le chancelier : 